

Compte rendu de
La Commission Médicale et Paramédicale
Samedi 21 mai 2016
1^{ère} réunion

Le conseil d'administration de notre association humanitaire «Une Goutte d'Eau» a décidé, le samedi 06 avril 2016, la création d'une commission médicale et nommée le docteur Marité ROUME présidente de cette commission.

Le docteur ROUME a convoqué les adhérents à participer à la première réunion de cette commission ce **samedi 21 mai 2016**. Cette réunion a eu lieu à Rive de Gier dans la maison du docteur ROUME dans une ambiance conviviale, mais travailleuse.

Au 21 mai 2016, l'équipe de la commission médicale se compose de **20 membres**.

Présents à la 1^{ère} réunion : Anne BLASCO, Jacqueline COURTOT (secrétaire et fondatrice de l'association), Christiane DEYDIER, Morgane MASSON, Philippe PARUCH (président de l'association), Germaine PAYRE, Danye PONTVIANNE, Marité ROUME (présidente de la commission médicale)

Absents de cette 1^{ère} réunion : Françoise DRY, Roselyne EFFANTIN, Odile ERIAU, Françoise GOBRON, Fatima HOURRI, Christiane JOASSARD (trésorière de l'association), Ghislaine LARGIER, Martine MILLION PAITEL, Monique MOLLANGER, Frédéric SIRVENT, Valérie SIRVENT, Béatrice VILAIN

L'ordre du jour établi par madame la présidente est:

- 1) ***Qu'est-ce la commission médicale : définir ?***
 - 2) ***Quels sont ses objectifs ?***
 - 3) ***Quels sont ses moyens et ses limites ?***
 - 4) ***Comment gérer la pharmacie ?***
 - 5) ***La mission d'octobre 2016 : projet et organisation de la mission médicale.***
 - 6) ***Questions diverses***
-

Après la présentation de chacun d'entre nous, nous nous sommes mis au travail et avons traité chaque rubrique de l'ordre du jour.

1) **Qu'est-ce la commission médicale : définir ?**

Cette commission n'existant que depuis un mois, nous avons d'abord défini son statut et ses modalités.

- a) **Son nom** : les membres présents ont d'abord voulu redéfinir le nom de cette commission. Puisqu'elle se compose non seulement de médecins, mais aussi d'infirmier(e)s, kinésithérapeutes, pharmacien(ne)s... nous avons décidé de renommer cette commission : **Commission Médicale et Paramédicale.**

- b) **Ses membres** : nous avons défini la composition de cette commission. Les membres autorisés à y participer doivent être **adhérents de notre association « Une Goutte d'Eau », bénévoles**, et leurs **compétences professionnelles doivent être médicale ou paramédicale** : Médecins généralistes ou spécialistes (gynécologie, pédiatrie, cardiologie, pneumologie, radiologie, chirurgie dentaire...), infirmier(e)s, kinésithérapeutes, pharmacien(ne)s, podologues

- c) **Son but** : **organiser les actions médicales et paramédicales de l'association** et présenter ses projets, ses besoins pour les réaliser, au conseil d'administration de l'association pour les faire adopter. Définir les lieux, modalités, moyens (humains, structurels, financiers...) de nos actions. Elles sont souvent organisées sous forme de «caravane médicale» et portent le nom de «missions».

2) **Quels sont ses objectifs ?**

Organiser des **missions ponctuelles** : apporter une médecine de proximité curative et préventive au sein des populations isolées et éloignées de tout centre urbain, n'ayant pas accès aux soins.

Organiser la dotation des médicaments adaptés aux besoins de la population soignée.

Organiser des campagnes de dépistage auprès de la population concernée.

Organiser la prise en charge des patients qui sont dépistés lors de nos actions et qui nécessitent un avis spécialisé que notre association ne peut pas donner. Cela demandera d'avoir un réseau de prise en charge et donc des partenaires locaux et en France pour nous aider.

3) **Quels sont ses moyens et ses limites ?**

a) **Les moyens**

- C'est l'équipe médicale et paramédicale issue des adhérents bénévoles de notre association.
- Ce sont les membres des commissions de prévention et de logistique de notre association qui travaillent avec la commission médicale et paramédicale pour organiser des actions communes.
- Ce sont les adhérents de l'association «Une Goutte d'Eau» qui par leur action ponctuelle aident humainement ou financièrement à développer nos projets médicaux et paramédicaux.
- Ce sont les organismes ou structures extérieures à notre association avec lesquelles nous travaillons. Actuellement nos principaux partenaires sont : l'association «Une Goutte d'Aigue» (Puy en Velay), «EauSoleil» (Ambérieu en Bugey), «Igharman» (Maroc), «Le Sourire d'Houda» (Dunières), «Tulipe» (Paris), ministère de la santé du Maroc, délégation médicale de la Santé de la province d'Er-Rachidia....

b) **Les limites**

L'action définie par la commission médicale et paramédicale correspond à des actions de soins, de consultations.

Nous n'avons pas les capacités à gérer autre chose que des soins médicaux, paramédicaux et certaines situations (chirurgicales, soins engageant un lourd financement, prise en charge de salaires pour certaines structures et personnes...), mais nous avons le devoir de réfléchir et de chercher des solutions et des aides pour des situations d'ordre médicales et paramédicales que nous ne pouvons pas prendre en charge.

4) **Comment gérer la pharmacie ?**

La pharmacie est essentielle pour les actions médicales et paramédicales de notre association.

C'est un domaine qui nécessite une lourde et précise organisation et dont le cout est très lourd pour notre trésorerie.

Il est défini que la priorité pour la recherche et la constitution de notre pharmacie est :

- Avoir une équipe de médecins et pharmaciens(ne)s qui organise la cantine pharmaceutique nécessaire à nos actions (dont la malle pharmaceutique d'urgence).
- Prévoir une dotation médicamenteuse pour des actions ou missions ponctuelles et des soins de pathologies aiguës.
- Prévoir une dotation médicamenteuse pour 15 jours pour les pathologies chroniques comme l'hypertension artérielle, diabète... puis organiser et réorienter ces patients vers le dispensaire le plus proche de leur habitation pour poursuivre le suivi médical et le traitement.

- Demander à chaque médecin participant à nos actions ou missions de limiter les prescriptions médicamenteuses

Il est défini que les centres pharmaceutiques choisis pour récolter notre dotation médicamenteuse sont par ordre de priorité :

- **L'association «Tulipe»** qui est notre généreux donateur depuis 10 ans. Ils nous fournissent une dotation médicamenteuse gratuitement (pris estimé de la dotation pour une mission est de 15.000 euros).
- La **délégation médicale de la santé de la province d'Er-Rachidia** au Maroc : le délégué de la santé que nous avons rencontré en octobre 2015 nous a promis une dotation médicamenteuse gratuite que nous pouvons lui demander lors de chacune de nos actions ou missions.
- Un centre pharmaceutique type **PHI de Nîmes** pour l'achat de médicaments manquant: le docteur Jacqueline COURTOT doit se renseigner pour cette optique.
- **L'achat de médicaments** dans une pharmacie marocaine pour les médicaments que nous n'aurons pas pu recueillir par les autres organismes.

5) **La mission d'octobre 2016: projet et organisation de la mission médicale.**

L'équipe médicale et paramédicale a défini que pour **l'année 2016, une mission médicale** sera organisée en octobre 2016 et que pour **l'année 2017, deux missions médicales** seront prévues en avril et octobre 2017 . L'organisation des missions futures sera rediscutée lors des prochaines commissions.

L'équipe médicale et paramédicale a défini les modalités de la mission médicale d'octobre 2016. On a retenu lors de cette réunion que :

- Cette mission aura lieu du **mercredi 05 octobre au samedi 15 octobre 2016** dont **6 jours de consultations** et de soins du vendredi 07 octobre au jeudi 13 octobre 2016. La répartition de ces journées sont : 3 jours de consultation du 07 au 09 octobre 2016, une journée de récupération le 10 octobre et 3 journées de consultations du 11 au 13 octobre.
- L'équipe de la mission médicale se composera de :
 - **L'équipe fixe du dispensaire de Jday** : 3 médecins généralistes, 1 gynécologue, 1 échographiste, 2 dentistes, 1 kinésithérapeute, 2 infirmières, 1 pharmacienne, 2 assistantes dentaires, 8 logisticiens et 1 interprète.
 - **L'équipe de prospection** : 2 médecins. Leurs buts est d'aller à la rencontre des intervenants locaux qui sont à l'hôpital d'Er-Rachidia, dans les structures médicales, dentaires, radiologiques, biologiques d'Er-Rachidia et Rlssani, de visiter les dispensaires avoisinants comme Merzouga, de rencontrer les associations, les autorités en relation avec le domaine médical dont la délégation provinciale de la santé d'Er-Rachidia. Ils devront faire l'état des lieux concernant les structures, les protocoles (en particulier vaccinal), les besoins et créer une

relation entre notre association et ces futurs partenaires pour améliorer nos actions.

- **Dentiste** : Accord pour 2 dentistes et leurs assistantes pour la mission d'octobre et pour le financement des produits
- **Association «Igharman»** : on demandera à notre association marocaine partenaire de gérer la recherche des interprètes pour la mission.
- La date de la **réunion de préparation** à la mission est fixée au **samedi 10 septembre 2016 à 14h00**. Le lieu est à définir.

Notre mission se fera en même temps que la mission de notre équipe de prévention et de santé communautaire que sa présidente le docteur Béatrice VILAIN organisera et dirigera.

6) **Questions diverses**

Après 3 heures de travail, les membres de la commission n'ont pas eu de question supplémentaire à poser ou traiter.

Il est évident que pour cette première réunion de la commission médicale et paramédicale nous n'avons pas pu aborder tous les thèmes souhaités et que nous n'avons pas pu être exhaustifs.

Suite à cette première réunion fructueuse et sympathique, chacun d'entre nous va réfléchir aux questions posées et aux orientations données lors de cette première réunion. Nous aurons la possibilité de rediscuter de tous les points évoqués lors de cette réunion avec le souhait que les membres absents puissent donner leur avis et être présents à la prochaine réunion de la commission médicale dont la date n'est pas encore définie.

Notre présidente de commission Médicale et Paramédicale termine cette réunion en remerciant tous les membres présents pour leur investissement et nous convie à se revoir lors de la prochaine réunion.